

LES ZOUZOUTERIES SE LAVENT LES MAINS

En cette période de lavage intensif des mains en raison de ce satané virus, qu'en était-il à Versailles sous l'ère de Louis XIV ?

Hygiène à Versailles : bain, dentifrice et chaise percée !

Une **légende** persistante veut que Louis XIV n'ait pris qu'un seul bain au cours de sa vie... De nos jours, la Cour du Roi-Soleil est particulièrement décriée pour son hygiène déplorable. Il est vrai qu'au Moyen-Âge, on se lave beaucoup plus souvent que sous l'Ancien-Régime, époque qui semble afficher une **régression** dans ce domaine. Mais les courtisans de Versailles sont loin d'être ces **monstres de saleté**, ces personnages crasseux et emperruqués qui se soulagent dans les couloirs et se parfument à l'excès dans le seul but de camoufler leurs odeurs corporelles.

L'eau et la propreté

Contrairement à une idée reçue, Versailles dispose **d'arrivées d'eau courante** dès le règne de Louis XIII, alors que le château n'est encore qu'un modeste relais de chasse. Pour son palais des merveilles, Louis XIV exige tout ce qui est **à la pointe de la technologie**, y compris en termes d'installations d'hygiène. Il dépense des fortunes colossales pour faire arriver l'eau jusqu'au château : l'eau pour le parc et ses innombrables fontaines, mais aussi pour les **usages quotidiens**, la nourriture et les ablutions. Le Roi n'oublie pas non plus sa capitale, puisque dans les années 1680/1685, il fait installer **onze fontaines** permettant aux habitants d'accéder à ce que l'on appelle alors l'eau « *bonne à boire* ».

Rappelons tout de même qu'à l'époque louis-quatorzienne, **la peur de l'eau** est très présente : on trouve de nombreux traités mettant en garde contre l'eau qui, en dilatant les pores, pourrait pénétrer à l'intérieur de la peau, contaminer les organes et **transmettre des maladies**... On préfère donc la toilette sèche : Louis XIV est frotté régulièrement avec une **serviette parfumée** imbibée d'alcool, qu'un courtisan lui présente religieusement au petit lever et au petit coucher.

En outre, la propreté n'a pas la même signification qu'aujourd'hui. Elle est alors plus proche de la notion de **netteté** : une apparence propre qui montre que l'on respecte son entourage, un visage, des mains et des pieds impeccables.

Ce qui nous semble peu « hygiénique » de nos jours se veut pourtant à cette époque **le must de la bienséance** : le monarque et ses courtisans changent de chemise jusqu'à cinq fois dans la journée ! Le peuple, qui ne peut pas se payer ce luxe, se lave donc plus souvent que les courtisans...

On se lave en revanche minutieusement les dents et la bouche : **la bonne haleine** est un signe de beauté ! Louis XIV par exemple se frotte régulièrement les dents avec un mélange astringent qui est en fait **l'ancêtre du dentifrice** : racines de bois de rose, de cyprès, du romarin ou du myrte, associés à des pâtes à base d'opium parfumées de plantes aromatiques telles que l'anis, la cannelle, le thym ou la menthe... Certains courtisans persistent cependant à se laver les dents avec du **tabac** (que l'on croit bourré de vertus désinfectantes !) ou avec de **l'essence d'urine**, ainsi que le conseille Mme de Sévigné à sa fille... On retiendra la méthode de Louis XIV !

Les couloirs de Versailles nauséabonds ?

La saleté et la vulgarité supposées des courtisans sont en réalité des **exceptions**. Si certains grands, comme la princesse de Conti, sont connus pour leur propreté excessive, d'autres se taillent une solide réputation de **malpropres** peu soucieux de leur apparence. Le duc de Vendôme, petit-fils d'Henri IV, reçoit sur sa chaise percée

comme au siècle précédent, puis ses valets vident la bassine et, **(sans la laver !)**, la remplissent d'eau pour procéder au rasage...

Ces comportements sont des exceptions, car ils sont considérés comme très **irrespectueux**. Ainsi, lorsque François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, est surpris à « pisser par la balustrade » de la chapelle de Versailles, Bontemps, le premier valet de chambre du Roi, est aussitôt prévenu. C'est dire si l'on juge cette attitude inacceptable !



Jeune femme à sa toilette
(Willem Joseph Laquy, 1771)

Autre mythe : l'idée reçue que Louis XIV fait inmanquablement ses besoins en public. Certes, un « brevet d'affaires » donne parfois accès à ce moment très intime de la journée du souverain, mais les invitations sont **rares**. À partir de 1672, Louis XIV fait installer son « cabinet de la chaise » et s'y retire pour **aller seul** sur sa chaise de commodité. Les séances publiques disparaissent alors presque complètement.

Versailles est d'ailleurs équipé de près de 350 chaises percées à l'époque du Roi-Soleil : un nombre certes encore insuffisant pour la multitude de courtisans qui arpente chaque jour les couloirs de Versailles, mais qui permet de relativiser la vision cauchemardesque de l'hygiène au château...

En réalité, aujourd'hui, plus que l'hygiène des courtisans, ce sont les odeurs émanant du palais qui nous dérangeront : celles des écuries mêlées aux effluves de nourriture, auxquelles nous ne sommes plus du tout habitués.

Le Roi-Soleil se baigne !

Depuis son plus jeune âge, Louis XIV fréquente des **établissements de bains**, qui s'apparentent plutôt à des lieux de plaisir, où il aime se faire frictionner et parfumer. Mais le Roi-Soleil devient vite très sensible aux odeurs, qui lui donnent des **migraines épouvantables** lorsqu'elles sont trop puissantes. Les courtisans le savent. En 1680, à la fin de sa relation avec Madame de Montespan, le monarque n'hésite plus à faire des réflexions à sa maîtresse, qui apprécie les parfums particulièrement forts. **Louis XIV finit par les prendre en horreur.**

Si la salle de bain à proprement parler n'existe pas encore du temps de Louis XIV, le souverain **se baigne souvent**. Il prend volontiers des « *bains de rivière* » en pleine nature, dans la Seine à Saint-Germain. Une habitude contractée dans sa jeunesse et qui le suivra jusqu'à la fin de sa vie. Le Roi aime **s'y rafraîchir**, l'été, lorsque la chaleur se fait écrasante. L'organisation est **minutieuse**, comme à chaque déplacement du souverain : tous ses officiers de la garde-robe et de la chambre suivent le monarque et installent une tente dans laquelle il peut se dévêtir puis se rhabiller à son aise.

Louis XIV fait également installer un superbe **appartement des bains** à Versailles, pour y vivre ses amours avec Madame de Montespan. C'est un lieu de divertissement et de prestige avant tout : dallage de marbres multicolores, fresques, baignoire monumentale alimentée d'eaux parfumées, chambre de repos ornée de colonnes et d'un miroir géant... N'empêche, le Roi se baigne ! A la disgrâce de la Montespan,

il se fait aménager un autre appartement des bains au **château de Marly**, qu'il est en train de faire surgir de terre. Il prend aussi des « *bains de chambre* », très souvent au retour de la chasse ou après une partie de jeu de paume, ou sur recommandation des médecins.

La démocratisation du bain sous Louis XV et Louis XVI

Au XVIII^e siècle, sous Louis XV, on commence à aménager des salles de bains. Le monarque dispose d'une baignoire **pour se laver** et d'une autre **pour se rincer**, ainsi que d'une arrivée d'eau froide et d'une arrivée d'eau chaude, grâce aux cuves et des foyers installés au-dessus de la pièce. Dès qu'il s'installe à Versailles en 1722, Louis XV exige de pouvoir prendre des bains dans **une baignoire en cuivre**, installée dans une petite pièce fonctionnelle. Le cuivre étant brûlant, il se baigne souvent **assis** sur une chaise et non immergé.

En 1728, son épouse Marie Leszczynska décide l'agrandissement de ses appartements privés en y adjoignant une pièce intime qui dispose d'une **baignoire individuelle amovible**. Sous Louis XV, presque chaque membre de la famille royale possède sa propre baignoire, et même la favorite en titre puis amie du Roi, Madame de Pompadour, demande l'installation d'une salle de bain dans ses appartements.

C'est réellement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle que le bain se **démocratise** et que les courtisans se mettent à en prendre eux aussi régulièrement. Sous Louis XVI et Marie-Antoinette, on rejette les perruques, les parfums trop puissants et les valeurs du Grand Siècle.



Illustration du bain à Versailles au XVIII^eme

On redécouvre les bienfaits de l'eau, les fragrances légères et délicates. Marie-Antoinette se lave les jambes tous les matins et tous les soirs, et elle aime aussi beaucoup prendre des bains.

La Reine possède une « baignoire sabot à couvercle », que l'on apporte dans sa chambre dès qu'elle le désire. **Très pudique**, elle se baigne alors vêtue d'une longue robe de flanelle boutonnée jusqu'au cou, et demande encore à ses femmes de tendre un drap, du sol jusqu'au-dessus de sa tête, pour la dissimuler des regards. L'eau est souvent **parfumée**, à l'amande douce, au lin ou aux racines de guimauves, et Marie-Antoinette aime prendre une **tasse de chocolat chaud** tout en se prélassant dans son bain.

Sur son exemple et celui du Roi, qui se baigne aussi régulièrement, les courtisans ne font plus les choses à moitié. Princes et princesses, ducs et duchesses, aristocrates qui disposent parfois de **gigantesques espaces** dans leurs somptueuses résidences, se font aménager de magnifiques salles de bain en marbre et dorures, disposant de

baagnoires immenses à la pointe de la technologie... Des salles de bain finalement **plus riches et plus imposantes** qu'à Versailles, où l'espace est très réduit !



Allons bon c'est bientôt Noël et son fameux sapin. Mais connaissez-vous son histoire ? La voici :

Entre 2000 et 1200 av. J.-C., on parlait déjà d'un arbre (L'épicéa, arbre de l'enfantement), le jour du 24 décembre, puisqu'on considérait ce jour comme la renaissance du soleil. Les Celtes avaient adopté un calendrier basé sur les cycles lunaires. A chaque mois lunaire était associé un arbre, l'épicéa fut celui du 24 décembre. Pour le rite païen du solstice d'hiver, un arbre symbole de vie était décoré avec des fruits, des fleurs et du blé.

En 354, l'Eglise institue la célébration de la naissance du Christ, le 25 décembre, pour rivaliser avec cette fête païenne. Initialement la célébration de Noël se résumait à la messe de la nativité.



On raconte qu'un moine évangéliste allemand de la fin du VII^e siècle, Saint Boniface (né en 680), voulait convaincre les druides germains, des environs de Geismar, que le chêne n'était pas un arbre sacré.

Il en fit donc abattre un. « En tombant, l'arbre écrasa tout ce qui se trouvait sur son passage à l'exception d'un jeune sapin ».

A partir de là, la légende fait son œuvre. Elle raconte que Saint Boniface a qualifié ce pur hasard de miracle, et déclaré dans sa même prédication : « Désormais, nous appellerons cet arbre, l'arbre de l'Enfant Jésus. » Depuis, on plante en Allemagne de jeunes sapins pour célébrer la naissance du Christ.

Au XI^{ème} siècle, l'arbre de Noël, garni de pommes rouges, symbolisait l'arbre du paradis. C'est au XII^{ème} siècle que la tradition du sapin est apparue en Europe, plus précisément en Alsace.

On le mentionne pour la première fois comme « arbre de Noël » en Alsace vers 1521. Au XIV^{ème} siècle, les décorations étaient composées de pommes, de confiseries et de petits gâteaux. A cette même époque, l'étoile au sommet de l'arbre, symbole de l'étoile de Bethléem commença à se répandre. Ce sont les protestants en 1560 qui développèrent la tradition du sapin de Noël pour se démarquer des catholiques.

Au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle apparaissent les premiers sapins illuminés. On utilisait des coquilles de noix remplies d'huile à la surface desquelles des mèches flottaient ou des chandelles souples nouées autour des branches. C'est en 1738 que Marie Leszczyńska, épouse de Louis XV, roi de France, aurait installé un sapin de Noël dans le château de Versailles.

On trouva par la suite de plus en plus d'arbres de Noël particulièrement en Alsace-Lorraine, où existait déjà la tradition du sapin.

En 1837, la duchesse d'Orléans Hélène de Mecklembourg, d'origine allemande, fit décorer un sapin aux Tuileries. Cette tradition se généralisa après la guerre de 1870 dans tout le pays grâce aux immigrés d'Alsace-Lorraine qui firent largement connaître la tradition de l'arbre de Noël aux Français. C'est à cette période que le pays entier adopta cette tradition.



Le Pohutukawa...
Pas besoin de le décorer.

Après-guerre, les travailleurs veulent être associés à la vie de leur établissement. Les comités d'entreprise voient alors le jour et parmi les traditions très vite mises en place, figure le fameux Arbre de Noël du comité d'entreprise. L'espace d'un après-midi, les enfants des salariés sont conviés à un spectacle suivi d'un goûter, avec souvent une remise de cadeaux, sans oublier le grand sapin de Noël décoré et installé pour l'occasion.

Dans l'hémisphère sud, Noël est en plein été et l'arbre de Noël est quelque peu différent.

En Nouvelle-Zélande, par exemple, c'est le pohutukawa, dont les fleurs rouges éclosent lors des fêtes de fin d'année.

Voilà, chers amis retraités, j'espère qu'étant donné les circonstances les fêtes de fin d'année ne seront pas trop tristounettes. Je vous souhaite une nouvelle année bien meilleure.

Votre Zouzou